

Vers un nouveau projet de société : le « régionalisme nationalitaire » d'Yves Person



Henri Giordan

Directeur de recherche honoraire au CNRS, France

henri.giordan@portal-lem.com

Reçu le 30-09-2014 / Évalué le 01-04-2015 / Accepté le 31-08-2015

Résumé

Le développement économique n'est pas dissociable du bien-être des populations et de la cohésion territoriale, de même que la diversité linguistique et culturelle est à inscrire dans un projet de société global. La pensée d'Yves Person, qui se résume en partie dans le programme du « régionalisme nationalitaire », s'avère aujourd'hui d'une grande actualité. Il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'exercice de la démocratie, d'autres modèles de développement associant la renaissance des langues et cultures dites régionales aux initiatives locales de transition industrielle et énergétique, inventer une agriculture où l'homme travaille avec la nature et non contre elle.

Mots-clés: développement économique, Yves Person, régionalisme

Verso un nuovo progetto di società: il « regionalismo nazionalitario » di Yves Person

Riassunto

Lo sviluppo economico non è dissociabile dal benessere delle popolazioni e dalla coesione territoriale, così come la diversità linguistica e culturale deve iscriversi in un progetto globale di società. Il pensiero di Yves Person, riassunto in parte nel programma del « regionalismo nazionalitario », si rivela di grande attualità. Si tratta d'inventare nuove forme di esercizio della democrazia, modelli alternativi di sviluppo che associno la rinascita delle lingue e culture dette regionali alle iniziative locali di transizione industriale ed energetica, e d'inventare un'agricoltura in cui l'uomo lavori con la natura e non contro di essa.

Parole chiave: sviluppo economico, Yves Person, regionalismo

Towards a new society project: Yves Person's "national regionalism"

Abstract

The economic development is essential both for people's well-being and for territorial cohesion, like so the linguistic and cultural diversity should be part of a global project for a new society. Yves Person's thinking summarized in part in the "national regionalism" programme can be considered the topic of the moment. It consists in creating new ideals of practising democracy, alternative models of development that connect

the renaissance of languages and regional cultures to local initiatives of energy and industry transition, and to create a kind of agriculture in which people work on the side of nature and not against it.

Keywords: economic development, Yves Person, regionalism

1. Introduction

La pensée de l'historien africaniste Person sur la question des minorités et des langues de France reste d'une étonnante actualité. Yves Person a été l'un des principaux acteurs de la revendication régionaliste de cette époque avec des intellectuels et militants tels que Robert Lafont, Yvon Bourdet ou encore Morvan Lebesque. Bien qu'il n'ait pas eu le temps de développer certains aspects de ces problèmes, Yves Person nous propose une approche très rigoureuse de ces questions, et d'une façon plus générale, de ce qu'on peut appeler l'impérialisme linguistique.

Le cadre général qui oriente ses réflexions et ses propositions théoriques et politiques est très précisément défini : « la revendication de leur identité collective par les minorités nationales, c'est-à-dire par des groupes à personnalités historique et linguistique, est aujourd'hui un phénomène universel et en pleine croissance ». Il s'agit des groupes sociaux constitués autour des langues différentes du français. Person estime que la France est « le pays d'Europe, l'URSS exceptée, qui jouit de la plus grande richesse linguistique » (Person, 1976). Il énumère ces langues de France : « quatre latines : française, occitane, catalane, corse ; deux germaniques : alsacienne et lorraine germanophone, flamande ; une celtique : bretonne ; une non classée, peut-être caucasienne : basque ». Il rattache le franco-provençal au français, « comme ensemble dialectal particulier ». Cette réflexion sur la façon dont on appréhendait le problème des langues régionales en France dans les années 1970 est aujourd'hui riche d'enseignement.

2. La notion d'impérialisme linguistique

Son appréhension du problème de l'oppression linguistique, de la vie et de la mort des langues, est très différente de celle qui tend à s'imposer aujourd'hui aussi bien en France qu'au niveau mondial. Nos contemporains ont tendance à privilégier la valeur culturelle des langues régionales ou minoritaires en plaçant au second plan la nécessité qu'elles soient l'expression d'une communauté pour avoir quelque chance de ne pas disparaître.

Pour Person, au contraire, il n'est pas question de séparer la vie des langues régionales ou minoritaires des problèmes des peuples dont elles sont un instrument essentiel de différenciation culturelle. Il s'inspire des théories d'Erwan Vallerie, fondateur du mensuel *Sav Breizh* qui, à l'instar des Occitans François Fontan et Guy Héraud, théorise à l'époque une théorie de la nation (Vallerie, 1971). Il cite explicitement cette source dans un article de 1973 (Person, 1973a) :

« La langue est le phénomène central de toute culture, celle-ci devant être entendue, comme elle l'est par les anthropologues, comme l'ensemble des façons d'être d'un groupe humain, et non comme ses productions les plus intellectuelles, selon le sens élitiste et restrictif que la pensée bourgeoise a voulu imposer. En conséquence, la langue se trouve au centre de la définition de la nationalité, c'est dire de la répartition de l'humanité en groupes culturels ».

Cette théorie a inspiré des nationalismes minoritaires qui n'ont jamais réussi à s'imposer et dont on est en droit de discuter la légitimité. Cependant Person est stimulé par cette réflexion. Elle a le mérite, et c'est le plus important, de placer la langue au cœur de la revendication régionaliste.

Il choisit de parler de « nationalité (*narodnost*, opposé à *narod* en russe) pour désigner les groupes culturels entre lesquels se répartissent les hommes » (*ibid.*). Ces groupes culturels sont, bien évidemment, distingués par leurs langues propres. À partir de là, Person élabore une théorie des sociétés humaines qui structure ses analyses et son action. Cette théorie relie les phénomènes d'oppression « au niveau des classes comme à celui des nationalités ou groupes culturels » et l'action sur ces deux plans fonde un socialisme visant réellement à la libération de l'homme.

Et il insiste sur l'importance des phénomènes de domination linguistique, « qui sont, comme les langues elles-mêmes, au cœur des phénomènes d'oppression culturelle, c'est-à-dire nationale » (Person, 1973a). Le but que l'on doit se donner est de lutter pour la suppression de toutes les formes d'oppression en étant bien conscients que l'avènement du socialisme ne suffira pas à mettre fin à l'oppression linguistique.

Pour mettre en évidence la centralité de ce phénomène, Person brosse un large panorama historique allant de la destruction des langues et cultures indigènes par le latin dans l'Occident de l'Empire Romain, durant l'antiquité, à l'expansion de l'arabe dans le nord du continent africain et à celle du chinois du Fleuve Jaune au Golfe du Tonkin.

Il souligne ensuite qu'à partir du XVI^e siècle, le « fait colonial, c'est-à-dire de l'impérialisme moderne » qui se poursuivra jusqu'au XX^e siècle exploitera des terres lointaines et sera à l'origine de « la formation en Europe de nouveaux États de plus en plus

bureaucratiques et centralisés ». Dans ces deux espaces, on assistera à l'action de processus « d'oppression sociale et d'oppression culturelle ». Les puissances coloniales masquent ce second type d'oppression comme diffusion d'une culture supérieure à des populations arriérées.

Il explique en partie la virulence de cette action de la part des peuples latins, « et parmi ceux-ci, tout en tête, la France » par « l'héritage de la tradition niveleuse de l'Empire Romain, dont la France, notamment, s'est cru l'héritière à partir du XII^e siècle, quand l'idéologie, construite par les moines de Saint-Denis, à incité le Roi à se considérer comme 'Empereur en son royaume' ». Il est important de souligner ici que cette analyse de l'impérialisme linguistique sera précisée par les observations sur le terrain que Person va faire en Afrique. Sur ces bases, il construira théorie et action pour la défense des langues régionales en France : ce sera le fondement de son régionalisme militant.

Il commence par mettre en relief l'opposition « classique » entre la politique française et celle de la Grande-Bretagne. Assimilation pure et simple de la part des Français mais, dans le *Commonwealth*, conscience de la différence irréductible des peuples débouchant d'abord sur une relative autonomie (*selfgovernment*) puis sur l'indépendance. Après avoir savamment discuté des objections possibles, Person estime « qu'on peut affirmer la justesse fondamentale de cette opposition », à condition toutefois de « démystifier l'assimilation ». Qu'entend-il par là ? Pour lui, il ne s'agit nullement de faire bénéficier l'Autre des acquis de notre civilisation, mais bien au contraire de « démoraliser toute résistance et d'enchaîner définitivement les vaincus en procédant à la négation de l'Autre, c'est-à-dire en l'empêchant de prendre conscience de son identité collective ». Son jugement sur la politique de la France est sans appel : « La France s'efforça obstinément de détruire les civilisations africaines, et particulièrement les langues, tout en insufflant aux individus des espoirs d'égalité qui les détournèrent de leur communauté et retardaient leur prise de conscience [...]. La seule libération qu'on proposait réellement aux sujets était de les libérer de leur propre culture » (Person, 1971a).

Une analyse historique très solide lui permet de montrer que les administrateurs des colonies « étaient eux-mêmes mystifiés par l'idéologie paternaliste de la colonisation et les vices spécifiques de la culture française les incitaient à mépriser l'identité collective de leurs sujets » (*Ibid.*). Il souligne que l'enseignement dispensé par les écoles françaises excluait systématiquement les langues africaines « traquées dans la conscience de leurs usagers. La volonté de les réduire à l'état de patois (terme de mépris spécifiquement français) et, à longue échéance, de les faire disparaître au profit de la noble langue des classiques était parfaitement nette et avouée. Tout Français, même de gauche et par ailleurs anticolonialiste, adhérait à ce point de vue en dehors de rares hérétiques.

Ces méthodes de génocide culturel, expérimentées de longue date dans l'hexagone, obtinrent d'ailleurs des succès surprenants » (*Ibid.*).

Cette politique est très différente de celle pratiquée dans les colonies anglaises, car « les écoles anglophones s'orientèrent très tôt vers un enseignement tenant compte des civilisations africaines et en particulier, le cycle élémentaire se fondait sur deux premières années données entièrement dans les langues africaines (apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul) » (*Ibid.*). Il constate encore que l'École française continue à traquer la langue polynésienne à Tahiti, qu'aux Antilles, « la Radio française n'émet qu'en bon français, alors que la Radio anglophone fait des émissions en créole français » (Person, 1971b). Cette politique menace gravement la vie même des langues africaines et jusqu'à la recherche française sur ces langues : il constate que la linguistique africaine a un demi-siècle de retard chez les francophones (Person, 1977).

Yves Person est très tôt sensible à ce qu'il y a d'intolérable dans le véritable génocide culturel perpétré par la France dans ses colonies et Territoires ou Départements d'Outre-Mer. Il souligne notamment les contradictions de la Francophonie qui prenait son essor dans les premières années de la Cinquième République. Tandis qu'un Léopold Sédar Senghor n'hésitait pas à voir dans ce concept un « humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races...», Yves Person constate que c'est une « entreprise ambiguë ». Il défend « à juste titre les minorités francophones comme les Québécois ou Jurassiens », mais « un tel mouvement manque d'une base saine, du fait que le français ne se contente jamais du rôle de langue de communication, mais entend éliminer toute autre langue à son contact et empêcher la reconstruction de toute personnalité collective distincte » (Person, 1979a). Elle risque de devenir « une grave manifestation de néocolonialisme ». L'observation de l'impérialisme linguistique français, notamment en Afrique, éclaire sa critique de la politique linguistique à l'œuvre dans l'Hexagone même.

3. Le problème des langues en France

Person inscrit la problématique des langues régionales en France à la fois dans son épaisseur historique et dans son inscription dans une problématique de colonialisme intérieur très large. Son originalité est d'inscrire le problème dans la longue durée. Alors que les militants des langues régionales remontent au mieux à la Révolution française et aux positions de l'Abbé Grégoire, il montre très tôt (Person, 1965), en suivant la pensée en cours d'élaboration de Robert Lafont, que dès le XIII^e siècle, « l'État capétien prend déjà nettement l'aspect d'un État ethnique, d'un État national français, ce qui est tout nouveau ». Il s'attache à dénoncer le grand mythe de l'unité française, présenté comme

un fait naturel et non comme un processus historique plein de brutalités et d'abus de droit, comme tous les processus de ce genre (*Ibid.*). Il ne nie pas l'existence d'éléments positifs dans la construction de la France mais il s'attache à mettre en évidence ce qu'il a appelé « le mythe de la France incréée ».

Qu'est-ce à dire ? Person établit une comparaison avec la notion selon laquelle « pour les Musulmans, le Coran est incréé, c'est-à-dire qu'il n'est pas une œuvre humaine, mais une réalité éternelle, intemporelle, consubstantielle à Dieu, auprès de qui elle existe de toute éternité. Il en va ainsi de la France, si nous acceptons l'image dont on nous imprègne dès l'enfance. Son expression la plus surprenante est l'harmonieux hexagone de nos manuels. Alors qu'un simple coup d'œil sur la première carte physique montre clairement le caractère artificiel de l'État français qui recouvre des pays radicalement différents, on le présente comme une réalité naturelle ».

Face à cette conception essentialiste de l'histoire de France, Yves Person défend l'idée que la France est le produit d'une histoire, qui n'est jamais fatale ni close, qui appartient aux peuples divers qui l'habitent. Il nous appartient de ne pas nous laisser écraser par le poids du passé. Nous avons au contraire le devoir d'éliminer les structures qui détruisent les valeurs de ces peuples sans motif valable sinon une haine grotesque de l'altérité que les dirigeants français cachent depuis des siècles sous un masque d'humanisme. Il affirme avec force « C'est là plus qu'un droit, un devoir, car ces peuples sont comptables de leurs propres valeurs devant l'humanité entière, comme l'est la France elle-même si elle veut les garder légitimement en son sein » (*Ibid.*).

Pour lui, la défense des langues de France, du breton, du basque au corse ou à l'occitan, ne se conçoit pas comme une simple revendication culturelle. Elle est indissolublement liée à une perspective régionaliste. Nous reviendrons sur cet aspect fondamental.

Person adopte la conception qui s'impose dans la fin des années soixante : la diversité linguistique de la France est la manifestation des « réalités ethniques, je veux dire des nationalités minoritaires » dont la France est formée. Il souligne à juste titre que la société française censure jusqu'à la connaissance de cette diversité. À cet égard, il rapporte une anecdote significative :

« Un de mes amis, enseignant la géographie à l'Université de Lyon, a voulu, il y a quelques années, insérer dans le livre de première qu'il rédigeait, une simple carte linguistique de la France accompagnée d'un commentaire purement descriptif. Aucune apologie d'un nationalisme régional ou d'un séparatisme quelconque. L'Inspection générale a aussitôt refusé son aval au manuel et l'éditeur a exigé qu'on enlève la carte. Ainsi, le seul fait pour un géographe de dire qu'on parle en France d'autres langues que le français est un geste dangereux à proscrire » (Person, 1971b).

Par cette anecdote, il pointe une attitude scandaleuse des services de l'État qui peut être constatée encore aujourd'hui. Un seul exemple : des militants ont avancé dès 1985 auprès du Cabinet du ministre de l'Éducation de l'époque, Jean-Pierre Chevènement, une revendication très simple et, en apparence très facile à satisfaire : donner à tous les écoliers et étudiants une information et un savoir minimal sur le pluralisme linguistique et culturel de notre pays. Depuis bientôt 30 ans, cette demande est réitérée sans obtenir la moindre réponse positive. C'est cela le mépris des Institutions de la République pour les citoyens !

La force de la pensée de Person sur le problème des langues en France est de replacer les différences linguistiques au cœur d'une problématique d'autonomie régionaliste. Il existe en France des « existants historiques », pour reprendre l'expression de Robert Lafont, qui comportent des espaces régionaux, forment des « ethnies » dans le sens où leur langue est l'outil de création d'une culture différenciée. Ces « existants historiques » ont vocation à s'organiser politiquement par la mise en place d'un « régionalisme nationalitaire ». Pour lui, le mot *dialecte* a pris, en français, un sens péjoratif et il regrette que les défenseurs des langues de France aient accepté que la loi Deixonne (1951) utilise l'expression « langues et dialectes locaux » « nous avons été assez aliénés pour admettre nous-mêmes cette triste terminologie à l'époque » (Person, 1973a).

Cette conception l'amène à écarter de la revendication nationalitaire les espaces dialectaux tels que l'espace franco-provençal dont il sait parfaitement que l'originalité n'a été démontrée qu'en 1873 par le linguiste italien Graziadio-Isaïa Ascoli : « Je considère la zone des dialectes franco-provençaux comme une fraction différenciée de l'ethnie française » (Person, 1965). En cela, Yves Person défend une position qui est d'une rigueur scientifique irréprochable. Si on valorise les dialectes d'oïl, le normand, le picard ou le poitevin-saintongeais comme on le fait pour le breton ou le basque, on instaure une confusion qui permet, par exemple, de soutenir que le provençal ou l'auvergnat sont des langues différentes de l'occitan. La tendance actuelle va dans ce sens, mais ce n'est pas une évolution souhaitable !

Une seconde question est d'une tout autre ampleur : celle des langues non-territoriales, de l'amazigh, de l'arabe dialectal ou encore du yiddish et de romani. Yves Person mentionne très rarement ces langues, dont les revendications n'étaient alors qu'à leur début et je suis sans doute l'un des premiers à avoir préconisé leur prise en compte dans une politique générale de valorisation des langues de France dans mon rapport de 1982 au ministre de la Culture (Giordan, 1982).

Cela ne veut pas dire toutefois que Person ignorait les problèmes posés par les citoyens qui sont les locuteurs de ces langues. Traitant des Bretons ou des Basques, il les définit comme des « minorités nationales, c'est-à-dire des groupes à personnalités

historique et linguistique » (Person, 1976) et il s'empresse d'ajouter : « Il faudrait en outre tenir compte des problèmes posés par les minorités non territoriales et les travailleurs immigrés ». Il a peu parlé de ces problèmes, mais il en a parfaitement perçu l'importance. Il a, par exemple, souligné que les « minorités nationales » françaises, les Bretons ou les Auvergnats forcés d'émigrer vers la région parisienne ont été dans une situation en tous points comparable : « Ces misérables, parlant une langue barbare et incompréhensible, annoncent, avec un siècle d'avance, les travailleurs immigrés de la société industrielle » (Person, 1973b). Dans une importante étude de 1981 (Person, 1981a), il approfondit le problème et théorise, avec Yvon Bourdet, la prise en compte des minorités non territoriales en utilisant les réflexions de Ber Borokhov et d'Otto Bauer. Il remarque, par exemple, que « La position de Bauer gênait surtout les Russes parce qu'elle justifiait les revendications non territoriales, comme celles des Juifs » et il reproche à Karl Kautsky de « contester la définition du 'caractère' national auquel il substitua, bien à tort, un critère purement linguistique » (Person, 1981a).

Je dirais, pour conclure sur ce point, que la façon dont Yves Person aborde le problème des langues de France se caractérise par son souci de voir en elles un aspect central de cultures différenciées qui fondent l'existence d'un peuple - ou ethnie - selon l'expression qui tend à émerger à l'époque. À partir de là, il est légitime de construire un « régionalisme nationalitaire » qui s'inscrit dans un mouvement mondial et permet d'esquisser un socialisme moderne.

4. Un socialisme de la différence : le régionalisme nationalitaire

Au terme d'une analyse théorique approfondie, Yves Person estime : « Il y a des sociétés sans classes, mais pas de sociétés sans culture. On peut donc espérer supprimer les classes, mais vouloir supprimer la diversité culturelle serait s'attaquer à l'essence même de l'humanité » (Person, 1981a). Il s'appuie sur les travaux très novateurs à l'époque du grand biologiste Jacques Ruffié qui insiste sur l'importance du polymorphisme génétique sans lequel une espèce animale, incapable de s'adapter, est condamnée (Ruffié, 1976).

La place des différences linguistiques et culturelles, des « existants historiques continués », selon la formule utilisée par Robert Lafont pour désigner les « peuples minoritaires de France » (Person, 1981b), Basques, Bretons, Catalans ou Occitans, débouche sur une conception neuve de l'organisation politique de la France, conception que Person appliquera de façon systématique aux Pays européens comme à l'Afrique. Il débouche ainsi sur un régionalisme « nationalitaire » qui fonde une pensée socialiste de la différence aujourd'hui encore d'une brûlante actualité.

Son analyse part des problèmes spécifiques que la régionalisation pose à la conscience française, des obstacles auxquels elle se heurte dans l'Hexagone plus qu'ailleurs. À ses yeux, le « régionalisme est un problème mondial qui se pose à l'humanité au moment où les États nationaux, en dehors de deux ou trois super-États (souvent pluri-nationaux), s'avèrent dépassés et incapables de mener l'humanité dans l'ultra-modernité » (Person, 1971b). Il distingue deux types d'actions pour moderniser la France :

→ La nécessité de réaliser un « régionalisme politique » qui vise un développement équilibré des différents espaces du territoire permettant à une région de défendre ses ressources naturelles et humaines alors que la logique du développement centralisé se réalise au prix de « la destruction totale de certaines régions ». Cela suppose la lutte contre tout État centralisé, fut-il homogène ethniquement.

→ La nécessité d'un « régionalisme nationalitaire » qui revendique « le droit à la vie d'un groupe humain » en tant que tel. « Il ne concerne que les minorités qui ont à affronter, en plus des problèmes économiques et sociaux [...], l'action de l'État visant à détruire leur culture, c'est-à-dire leur identité collective (génocide culturel). La revendication nationalitaire est l'opposé du nationalisme ».

La réforme de l'État consiste à le reconstruire en appliquant « la règle démocratique selon laquelle à tous les niveaux significatifs de la vie collective, les hommes doivent pouvoir contrôler leur destin par des législatifs et exécutifs élus » (*Ibid.*) : pour lui la dimension la plus significative est la région, « définie sans dogmatisme par des constantes géographiques et humaines ». Cette étape est acquise par l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, elle figurait - nous sommes en 1971 - au programme de la gauche espagnole qui distingue l'autonomie régionale qui doit être appliquée à tout le territoire et « l'autonomie nationale (avec droit de sécession) qui concerne les minorités : Catalans, Basques, Galiciens, Canariens ».

Ce programme de construction fédérale des États qui composent l'Europe est toujours actuel. Person estimait que la France doit affronter les problèmes des deux types avec une intensité exceptionnelle. Le premier aspect de la régionalisation est un problème majeur pour la France. Ce problème n'est toujours pas résolu : la récente tentative de création d'une grande région d'Alsace a échoué notamment en raison de l'opposition d'une gauche archaïque toujours active...

Mais c'est le second aspect qui est le plus important : Person souligne le fait que la France compte « dans ses frontières huit nationalités ou fractions de nationalités dont elle s'efforce d'ailleurs avec ardeur de détruire les cultures. Et, à partir de ce constat, il construit, avec Robert Lafont (1967 et 1968), Pierre Fougeyrollas (1968) et Morvan Lebesque (1970) un régionalisme nationalitaire « progressiste et volontiers de gauche ». Il explique la naissance de ce régionalisme, après la Deuxième Guerre mondiale, par

l'existence d'« un courant mondial, issu des inquiétudes d'une humanité qui cherche, sans renoncer aux progrès de la technique, à construire une société où la vie vaudrait encore d'être vécue » (Person, 1971b).

Il faut souligner que cette conception d'un régionalisme « nationalitaire » s'oppose à tout « nationalisme ethnique ». Person définit de façon précise une démarche régionaliste socialiste qui libère les classes opprimées, mais qui « s'égaré si elle ne prend pas en compte la revendication nationalitaire, c'est-à-dire le refus de la massification » (Person, 1976).

Person utilise ce concept également en Afrique où « la reconnaissance fondamentale du fédéralisme ethnique ou nationalitaire » est « la seule façon d'empêcher que l'État devienne un instrument d'oppression ethnique [...] c'est la meilleure garantie pour une unité qui ne soit pas fondée sur la seule contrainte » (Person, 1979b).

Dans un grand article publié dans *Faire, mensuel pour le socialisme et l'autogestion*, Yves Person trace avec force les lignes de force d'un socialisme de la différence pour lequel nous luttons toujours : « La position des socialistes ne doit donc pas consister à admettre le droit à la différence, par libéralisme, quand les intéressés sont encore assez peu aliénés pour la revendiquer. Elle doit promouvoir cette volonté de différence, c'est-à-dire la libre créativité, partout où existent les données objectives d'une personnalité collective, afin de réagir contre la massification due aux rapports de marchandise. Sinon, ce serait trahir et rejoindre le camp de la logique productiviste, c'est-à-dire du capitalisme. Ce sont donc les mouvements des minorités nationales qui sont, consciemment ou non, les véritables porteurs de la tradition internationaliste sans laquelle il n'y a pas de socialisme. Cette tradition ne consiste pas à rechercher la massification générale dans la ligne du matérialisme mécaniste, mais, au contraire, à unir toutes les nationalités qui s'enrichissent par leurs différences naturelles, contre l'instrument de nivelage, historiquement daté, qu'a été l'État-Nation de la bourgeoisie » (Person, 1976).

Et c'est à partir de telles réflexions que Person dessine la perspective d'une construction européenne respectueuse de ces réalités. Il conçoit une Europe formée d'États fédéraux à l'exemple de l'Allemagne. La revendication régionaliste, pour lui, « va dans le sens des grands ensembles, contre des nationalismes vétustes et inopérants ».

À la fin des années 1970, Yves Person croit fermement à l'évolution d'une partie de la gauche. Il croit à une rupture avec la tradition centraliste du Parti socialiste lui-même. C'est le moment où je travaillais avec lui, dans une commission du Parti socialiste animée par Louis Le Penec et Dominique Taddei, sur ces thèmes et où nous préparions un grand colloque sur « les Peuples de France » qui devait se tenir à Toulouse en 1980 sous

la présidence de François Mitterrand, alors Premier secrétaire. Ces réflexions étaient soutenues par des responsables du courant rocardien. Ce colloque n'a jamais eu lieu et le projet ambitieux donnant vie à une régionalisation révolutionnaire et valorisant les langues et les cultures des peuples de France a débouché sur un projet médiocre rédigé à la hâte, on ne sait trop par qui, pour la campagne électorale et vite oublié (Parti socialiste, 1981).

Nous espérions vraiment que la victoire socialiste à la présidentielle de 1981 ouvrirait la possibilité d'une réalisation des utopies du régionalisme politique et du régionalisme nationalitaire. C'était oublier que l'homme sur lequel reposaient ces espérances, François Mitterrand, s'en souciait fort peu ! Au congrès de Metz, en 1979, il rompra son alliance avec Michel Rocard pour former un bloc majoritaire avec la faction de Jean-Pierre Chevènement. Le régionalisme politique comme le régionalisme nationalitaire deviendront des notions renvoyées dans les oubliettes de l'histoire. On aura la décentralisation de Gaston Defferre et lorsque j'obtenais de Jack Lang de débattre dans les régions des propositions de mon rapport sur les langues régionales, *Démocratie culturelle et Droit à la différence*, je me voyais interdire de débat en Alsace par un Préfet centraliste, en Corse par un conseiller à l'Élysée représentant du clan soutenant la majorité et un Directeur des Affaires culturelles ancien Administrateur des colonies, qui n'était certes pas de la trempe d'Yves Person, réunissait à Rennes une assemblée choisie pour qu'elle ne propose que quelques mesurées flattant un folklore désuet...

5. « Pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté »

Aujourd'hui, les idées défendues par Yves Person et ses compagnons de lutte gardent toute leur valeur et elles sont pour nous un bain de jouvence et une raison de persévérer dans le combat pour inscrire la diversité linguistique et culturelle dans un projet de société global. Ses analyses sur l'anthropologie linguistique ont été confirmées et renforcées par l'évolution de la pensée au niveau planétaire.

La France n'est certes pas à l'avant-garde de ces avancées engoncée comme elle est dans d'interminables débats sur la ratification de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Et ce ne sont certes pas les travaux engagés par le Ministère de la Réforme de l'État et de la Décentralisation autour de l'Acte III de la décentralisation qui résoudront les deux grands ensembles de problèmes identifiés par Yves Person.

Cependant, dans la réalité de la vie de notre pays, les options du régionalisme nationalitaire sont plus que jamais d'actualité. Elles doivent être reprises dans leur pleine ambition et adaptées à notre temps. Elles peuvent ouvrir la voie d'une construction européenne démocratique et assurer l'avenir de notre Continent. La crise que nous

vivons n'est pas seulement économique et politique, elle est plus profondément causée par une insuffisance intellectuelle et par une absence de courage politique.

Nous devons rester fidèles à l'exemple que nous donne Yves Person : inventer de nouvelles formes d'exercice de la démocratie, d'autres modèles de développement associant la renaissance des langues et cultures dites régionales aux initiatives locales de transition industrielle et énergétique, inventer une agriculture où l'homme travaille avec la nature et non contre elle. Au lieu d'engager de stériles conflits avec l'Allemagne, il serait plus juste et plus efficace de chercher à comprendre par quels moyens nos voisins d'outre-Rhin ont su créer les conditions d'une croissance régionale durable. Au lieu de mépriser ce que réussissent nos voisins italiens, il serait urgent de comprendre la logique des réussites d'un développement s'appuyant sur un vigoureux sentiment d'appartenance à une identité régionale forte.

Bibliographie

- Fougeyrollas, P. 1968. *Pour une France fédérale : vers l'unité européenne par la révolution régionale*. Paris : Denoël.
- Giordan, H. 1982. *Démocratie culturelle et droit à la différence : rapport présenté à Jack Lang, ministre de la Culture*. Paris : La Documentation française.
- Lafont, R. 1967. *La révolution régionaliste*. Paris : Gallimard.
- Lafont, R. 1968. *Sur la France*. Paris : Gallimard.
- Lebesque, M. 1970. *Comment peut-on être Breton ? Essai sur la démocratie française*. Paris : Le Seuil.
- Parti socialiste 1981. *La France au pluriel*. Paris : Entente. Préface de François Mitterrand.
- Person, Y. 1965. « La France incréée », *Ar Falz*, n° 1/2, janvier-février-mars-avril.
- Person, Y. 1971a. « La France et l'Afrique noire : histoire d'une aliénation ». *Le Mois en Afrique*, n° 63, mars.
- Person, Y. 1971b. « Décolonisation, régionalisme et mythes français, Conférence devant le Foyer Breton de Dakar, le 7 décembre 1970 ». *Ar Falz*, n° 1, 33^e année, janvier-février.
- Person, Y. 1973a. « Impérialisme linguistique et colonialisme ». *Les Temps Modernes*, n° 324-325-326, août-septembre.
- Person, Y. 1973b. « Le problème linguistique en Bretagne ». *Critique socialiste*, « Spécial Bretagne », janvier-février.
- Person, Yves. 1976. « Contre l'État-Nation », *Faire, mensuel pour le socialisme et l'auto-gestion*, n° 9-10, juin-juillet 1976.
- Person, Y. 1977. « Mort des langues africaines ? ». *Jeune Afrique*, n° 853, 13 mai.
- Person, Y. 1979a. « Langues africaines et décolonisation ». *Colóquio sobre Educação e Ciências Humanas na Africa de Língua Portuguesa, 20-22 de Janeiro de 1975*, Lisboa : Fundação Calouste Gulbenkian.
- Person, Y. 1979b. « État et nation en Afrique noire ». *Les disparités régionales en Afrique - séminaire franco-polonais de Kazimierz-Dolny, mai 1978*.
- Person, Y. 1981a « Luttés nationales et luttés de classes », *Les Temps Modernes*, n° 416, mars 1981.
- Person, Y. 1981b « L'idéologie de l'État-Nation et sa contestation ». *Les Temps Modernes*, n° 422, septembre 1981.

Ruffié, J. 1976. *De la biologie à la culture*. Paris : Flammarion.

Vallerie, E. 1971 *Théorie de la Nation*, publié dans le mensuel *Sav Breizh* (Debout Bretagne !).
Republié in Vallerie E. *Nous barbares locaux : Théorie de la nation et autres textes de Sav Breizh*,
Bretagne politique essai Ar Releg-Kerhuon: An here, 1997.